lions en 1893 (1). Cette différence de 500 millions ne donne peut-être pas l'exacte mesure du trouble produit par l'évolution accomplie, car, d'une part, il est possible que l'état présent des choses ne doive pas être considéré comme l'expression définitive de notre pouvoir producteur, et, d'autre part, des événements de plus d'une sorte, pour la plupart étrangers à la réforme des lois de douane, ont aggravé la crise.

L'industrie de la soie n'a sujet d'avoir quelque inquiétude que parce qu'elle peut craindre de ne pas trouver accessible au dedans et surtout au dehors un pouvoir de consommation aussi grand que le comportent son propre pouvoir de production et la supériorité qu'elle retient dans les œuvres du travail.

Au milieu des agitations qui ont accompagné la discussion des règles du régime économique que la France s'est imposé récemment, au cours des embarras et des hésitations inséparables de l'institution d'une politique commerciale nouvelle, il a été présenté sur la situation de l'industrie de la soie des aperçus si divers qu'il en est résulté des incertitudes dans l'esprit public. Il convient dès lors, au commencement de cette période, d'exposer à grands traits quelle est encore aujourd'hui cette grande industrie dont le véritable centre est à Lyon, d'où elle est sortie, comment elle s'est formée et où elle tend. Ses progrès ont pris naissance, se sont accomplis, se sont renouvelés dans cette ville, où ses principaux moyens d'action sont concentrés et où tant d'énergies individuelles se sont affirmées.

⁽¹⁾ Le mouvement commercial de ces deux années a été établi avec les valeurs de douane de 1892.